

COMMUNE
de
CUCURON
84160



Le Maire de Cucuron

A

Association Agir Ensemble à Cucuron
20 rue de la Place
84160 CUCURON

A Cucuron, le 19 avril 2022

Lettre envoyée en RAR

Nos références : PE/SL/01_04_2022

Objet : Réponse recours gracieux

Monsieur le Président,

Par lettre du 13 Avril 2022 parvenue en Mairie le même jour, vous me demandez de procéder au retrait de la délibération du 15 Février 2022 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé la modification n° 3 du PLU de la Commune.

Les griefs que vous exposez à l'appui de cette demande ne sont pas de nature à caractériser l'illégalité de cette décision.

Je ne convoquerai pas, en conséquence, le Conseil Municipal afin de l'inviter à retirer la délibération que vous contestez.

À compter de la notification de la présente lettre de rejet de votre recours gracieux, vous disposez d'un délai de deux mois pour saisir le Tribunal Administratif de Nîmes d'une demande d'annulation de la délibération précitée si vous le souhaitez.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Philippe EGG

